

DEMAIN

LES RIVES DE SAÔNE

VAL DE SAÔNE ◀ ▶ CONFLUENCE





La Saône réinventée



GÉRARD COLLOMB
*SÉNATEUR - MAIRE DE LYON
PRÉSIDENT DU GRAND LYON*

Après les berges du Rhône, Lyon renoue avec sa rivière, la Saône. Elle sera rendue aux habitants, aux bourgs et villages... Des liens nouveaux se créeront entre les quartiers et ses rives.

Rivière urbaine et rivière bucolique, la Saône va progressivement dévoiler ses multiples facettes à travers de nombreux aménagements qui lui rendront tout son charme.

Tout en permettant à chacun de se réapproprier un bien inestimable, le projet des rives de Saône, initié par le Grand Lyon, invite à la mobilisation des énergies. Il engage notre collectivité dans un long processus d'embellissement de notre cadre de vie, de mise en valeur de notre patrimoine et de développement économique et touristique.

De Genay à la pointe de la Presqu'île, « Rives de Saône » est avant tout un projet à l'échelle de l'agglomération. C'est un projet métropolitain par nature, puisque la rivière irrigue bien au-delà des limites communales. Et en s'écoulant le long du Val de Saône, à l'amont de notre agglomération, elle nous lie à la deuxième couronne de l'aire urbaine. C'est véritablement un projet global et concerté, destiné à créer un axe de vie et de bien-être pour tous les habitants du Grand Lyon.



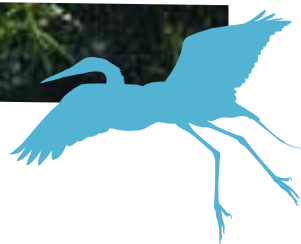
Des lieux de vie, du Val de Saône à la Confluence

La Saône, rivière paysage, trait d'union entre le centre urbain lyonnais et le naturel Val de Saône, rivière sinueuse et intimiste, présente un caractère différent de celui du Rhône.

Le projet « Rives de Saône » entend mettre en valeur le patrimoine exceptionnel de la rivière et des quartiers qu'elle traverse, aujourd'hui insuffisamment révélé, en créant, à terme, une promenade continue du confluent au Nord de l'agglomération. Cette promenade serpentera au fil de l'eau, et sera ponctuée d'espaces réaménagés pour plus de confort. L'objectif est double : valoriser les qualités du paysage et du patrimoine de la Saône, et rapprocher les Grands Lyonnais de ses rives avec des espaces propices à la flânerie et aux loisirs, à la détente et à la culture.

Des quais de la Confluence aux berges de Neuville-sur-Saône, en passant par les chemins de promenade et les espaces avoisinants, le projet propose plusieurs opérations d'aménagement et de valorisation de sites, chacune ayant ses spécificités liées au lieu, mais toutes unies autour d'une même perspective : construire un espace de détente continu, ouvert et vivant.





— Liens et équilibres, Des enjeux forts

L'aménagement des rives de Saône a pour ambition principale de créer un espace de vie et de nature dans la dynamique de la ville. Cette ambition se décline en plusieurs axes :

- Développer la ville par l'aménagement d'espaces ouverts à tous, pour resserrer les liens entre les quartiers, les villages et la Saône.
- Protéger l'environnement par la mise en valeur des espaces naturels et de leurs paysages, tout en préservant la biodiversité des berges de la rivière.
- Tisser des liens entre les espaces publics par la création de réseaux de promenades.
- Développer les activités nautiques et les usages des rives, pour que la terre renoue avec l'eau, en cohérence avec les orientations du Plan Fleuves.
- Révéler un « territoire sensible » par une politique d'art public ambitieuse qui donnera une identité créative aux parcours le long des rives.
- S'inscrire dans une démarche globale, en prenant en compte à la fois la culture et l'économie, la nature et le tourisme, le patrimoine et l'événementiel.

Projet "Rives de Saône", **trois regards croisés** sur la rivière

LA SAÔNE « CHEMINEMENTS »

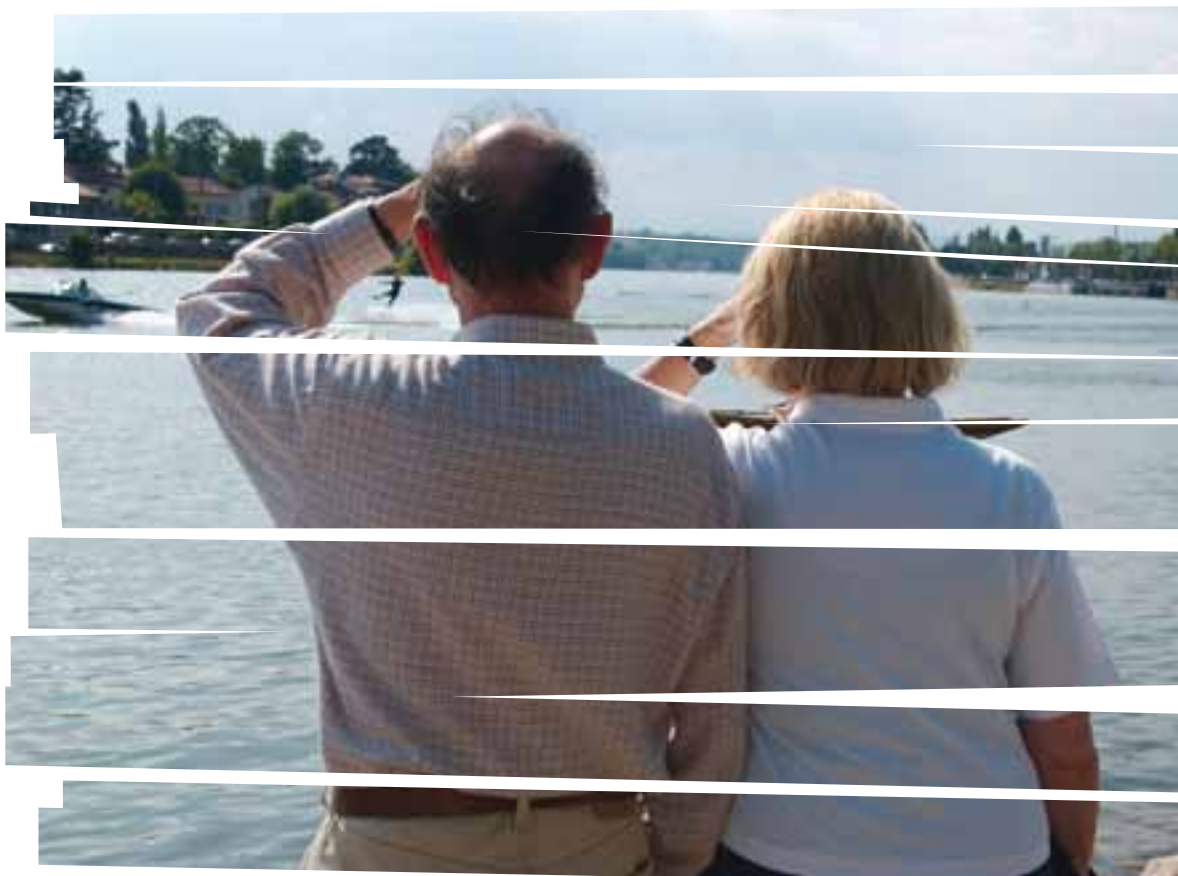
met l'accent sur les parcours en modes doux, comme les itinéraires cyclables et les promenades piétonnes, pour rapprocher le Nord et le Sud de l'agglomération, le long de la rivière.

LA SAÔNE « PROXIMITÉ »

favorise les espaces de détente au plus proche de chez soi et au bord de l'eau. Les bas-ports offriront des petits parcs et petites plages, nouveaux rendez-vous nature pour les promeneurs, et des espaces de loisirs nautiques pour les plus sportifs.

LA SAÔNE « CENTRALITÉ »

Permet de développer des espaces publics majeurs, ancrés sur les grandes centralités et rayonnant à l'échelle de l'agglomération. Ces nouveaux pôles seront des lieux d'événements métropolitains et ponctueront la traversée de l'agglomération par la Saône.



Une nature et un patrimoine précieux et préservés

Nouveaux rivages, nouveaux paysages

Le lit de la Saône repose dans un écrin boisé de coteaux abrupts, entre la balme de la Fontanière, les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse, les Monts d'Or et le plateau de la Dombes. Ce vallon est un corridor biologique, espace important pour la faune et la flore lyonnaises, qu'il convient de respecter et préserver.

Le respect de cet environnement privilégié constitue l'essence même de l'aménagement des rives et se doit d'être exemplaire.

Une étude environnementale est en cours pour mesurer l'impact des différentes opérations d'aménagement envisagées, et, si nécessaire, les réorienter.

Le projet entend ainsi préserver et mettre en valeur les richesses écologiques de cet espace naturel et de ses paysages, pour faire de la Saône un nouveau poumon pour toute l'agglomération.





Le Val de Saône, une richesse patrimoniale

Tout au long de son parcours, la Saône lyonnaise traverse des lieux historiques, souvent illustrés de bâtiments remarquables de par leur architecture ou leur histoire : ce sont aussi bien la cathédrale Saint-Jean, le Palais de justice, le fort Saint-Jean, les maisons de l'île Barbe et de Saint-Rambert, les anciennes écluses... que l'aménagement des rives de Saône va révéler à la vue des promeneurs.

Certains sites seront réaménagés pour être mieux mis en valeur. À certains endroits, des ouvertures seront réalisées pour donner une vue privilégiée depuis les berges.



Des rives **pour tous**

Pêcher, flâner, se promener, faire du sport, s'amuser, avironner, pique-niquer...

Aujourd'hui déjà, de nombreux Grands Lyonnais profitent régulièrement des rives de la Saône.

Le projet d'aménagement prévoit d'améliorer les conditions d'usages déjà existants de ces rives, et d'en développer de nouveaux.

De la création d'un cheminement piétonnier tout le long des rives, au bord de l'eau et éloigné des voitures, à l'aménagement d'espaces de détente et de loisirs, chaque opération permettra à chacun de profiter pleinement de la Saône.

L'itinéraire piéton, au plus près de l'eau, incitera à la promenade, favorisera les activités nautiques et sportives, et permettra également de développer les liens avec les quartiers limitrophes.

Ainsi, que ce soit dans les zones naturelles, comme la promenade de Fontaines-sur-Saône et de Rochetaillée-sur-Saône ou le chemin nature entre Lyon et Caluire ou en milieu urbain sur les quais des 1^{er} et 2^e arrondissements de Lyon, des aménagements ponctuels vont créer cette continuité piétonne. Dans les lieux où les bas-ports sont aujourd'hui inexistantes ou trop étroits pour être praticables ou confortables, des estacades seront réalisées : les piétons marcheront sur un espace surplombant la rivière.

... à pied

- Grande promenade de la Saône à Lyon (de la pointe du confluent à l'Île Barbe) : environ 20 km aller-retour
- Promenade de Rochetaillée-sur-Saône et de Fontaines-sur-Saône : 8 km aller-retour
- Promenade du bord de Saône à Neuville-sur-Saône : 3,2 km aller-retour





Pour les cyclistes, des itinéraires existent déjà sur quelques parties du projet. Certains seront rendus plus confortables, notamment par l'ouverture de vues et d'accès à la Saône. À terme, ils seront reliés entre eux par la création de nouveaux itinéraires cyclables, offrant ainsi un grand parcours pour les modes de déplacement doux qui permettra aux plus courageux de descendre de Saint-Germain-au-Mont-d'Or jusqu'à la Confluence à travers 25 km d'itinéraires dédiés, sans interruption !

... à vélo

- Boucle « Lyon », du confluent à l'Île Barbe : 20 km aller-retour
- Boucle « Lyon centre / Neuville-sur-Saône » : 33 km aller-retour



Des aménagements

au fil de l'eau

de 2010 à 2014 et pour les années à venir...

Découpée en plusieurs opérations distinctes, la réalisation de « Rives de Saône » dans son intégralité s'étend sur plusieurs années. Certains projets aboutiront d'ici 2014, d'autres seront achevés à plus longue échéance.

Entre Saône urbaine et Saône bucolique, chacun de ces aménagements prendra en compte les spécificités des lieux concernés, tout en conservant une logique d'aménagement global de l'ensemble des rives de Saône.

Saône bucolique

1

LES MARCHES DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Dans cette opération, l'enjeu est de conforter la centralité de la commune et de renforcer son lien avec la rivière. Cet aménagement passera par l'amélioration des accès aux berges, la mise en valeur des espaces au fil de l'eau, le développement des activités nautiques, mais aussi l'aménagement de l'espace dédié au marché. [Horizon 2016]



2

LA LOUPE D'ALBIGNY-SUR-SAÔNE ET COUZON-AU-MONT-D'OR

Le site, en contact direct avec la Saône, a un fort potentiel d'usages en lien avec la rivière. L'aménagement envisagé mettrait en valeur cet espace naturel de grande qualité et favoriserait le développement d'activités nautiques. [Horizon 2016]



3

LA PROMENADE DES GUINGUETTES DE ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE

Une grande promenade à l'échelle du Val de Saône sera aménagée : elle permettra de relier les guinguettes à l'écluse de Rochetaillée-sur-Saône et le barrage de Couzon-au-Mont-d'Or au Nord. Elle sera reliée à la promenade de Fontaines-sur-Saône au Sud et rattachée aux sentiers des Monts d'Or et du Franc Lyonnais. Cette promenade intégrera le chemin de la plage, déjà fortement utilisé par les Grands Lyonnais grâce aux nombreuses guinguettes, aux espaces de pique-nique, de jeux, de détente et à la halte fluviale. [D'ici 2014]

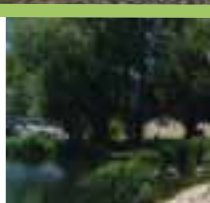


4

LA PROMENADE DE FONTAINES-SUR-SAÔNE

La promenade sera mise en valeur et reliée à la fois à la halte fluviale, à la promenade des Guinguettes de Rochetaillée-sur-Saône et au grand parcours de promenade de la voie de la Dombes. De nouveaux chemins offriront une ouverture importante sur le centre de la commune.

[D'ici 2014]



5

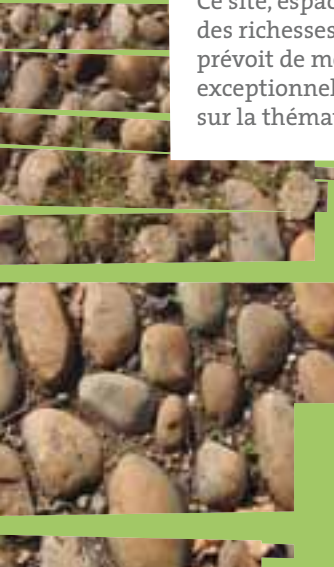
L'ÎLE ROY À FONTAINES-SUR-SAÔNE ET COLLONGES-AU-MONT-D'OR

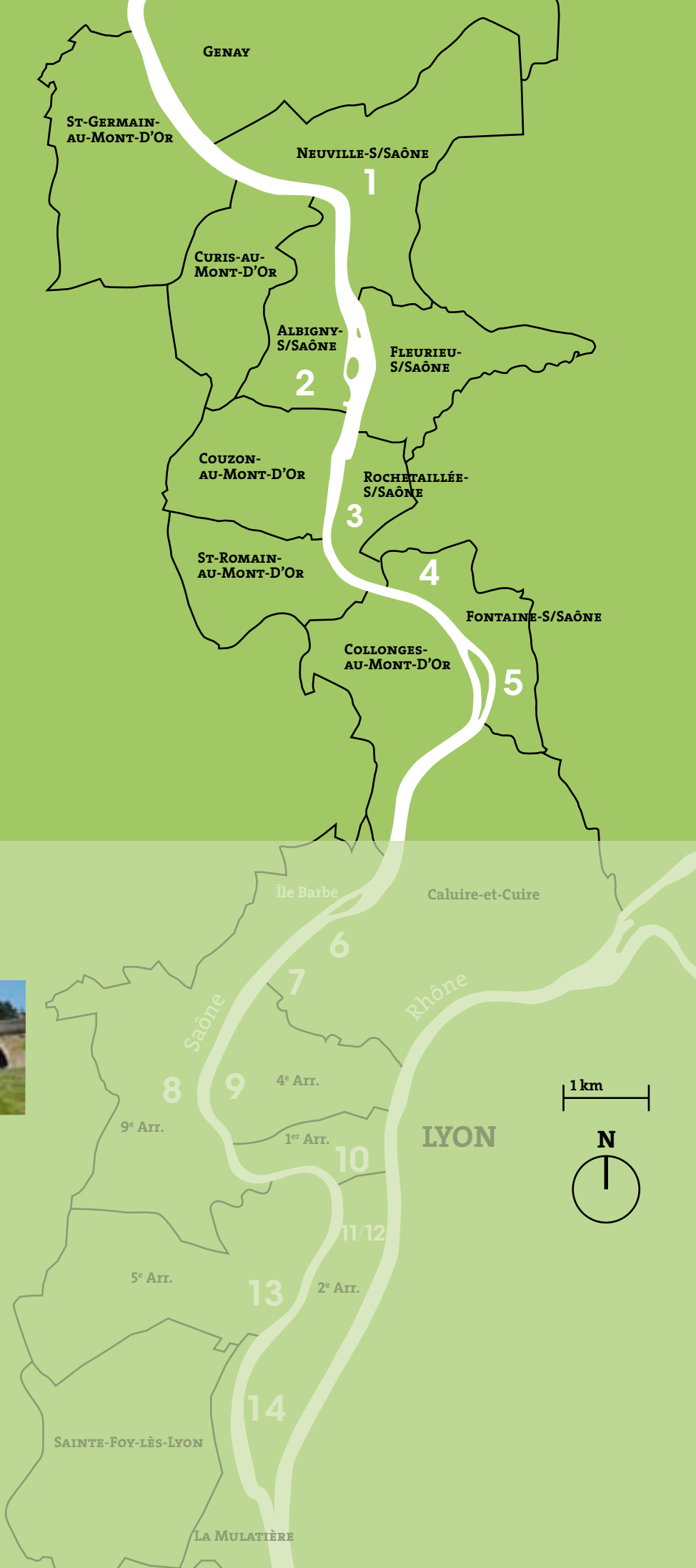
Ce site, espace naturel sensible, est déjà un lieu de refuge et de préservation des richesses naturelles du Val de Saône. L'aménagement des rives de Saône prévoit de mettre en place une gestion encore plus efficace de ce site exceptionnel, un projet sur lequel pourrait être développée une île école sur la thématique environnementale et écologique. [Horizon 2016]



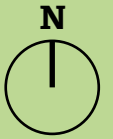
LES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE DU VAL DE SAÔNE :

Différents itinéraires de randonnée en bord de rivière existent déjà dans le Val de Saône. Le projet « Rives de Saône » permettra, lorsque ces itinéraires sont interrompus, leur continuité et la mise en valeur du patrimoine naturel existant. D'ici 2014, la promenade des Castors à Collonges-au-Mont-d'Or, la halte fluviale de Curis-au-Mont-d'Or et le « Belvédère » de Couzon-au-Mont-d'Or pourront être aménagés.





1 km



Des aménagements au fil de l'eau

Saône urbaine

6

L'ANCIENNE ÉCLUSE DE CALUIRE-ET-CUIRE

Cette écluse fait partie du patrimoine fluvial de la Saône. Aujourd'hui peu valorisée, son aménagement concernera l'ensemble du site, en favorisant les activités touristiques et sportives et en offrant un point de vue imprenable sur l'Île Barbe. [D'ici 2014]



7

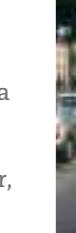
LE CHEMIN NATURE À LYON 4^e ET CALUIRE-ET-CUIRE

Le chemin naturel entre le bas-port Gillet et l'ancienne écluse de Caluire-et-Cuire sera aménagé en intégrant les usages nautiques déjà existants. Les différents quartiers alentours seront tous reliés à ce chemin. [D'ici 2014]

8

LES QUAIS DE L'INDUSTRIE À LYON 9^e

Avec la création de la voie nouvelle J. Carret, le quai du Commerce va être libéré d'une part importante de la circulation automobile de transit. Le nouveau quartier de l'Industrie pourra alors être relié à la rivière grâce à un aménagement complet des quais du Commerce, Sédaillan et Carrié, des façades des immeubles jusqu'au bord de l'eau. Cet aménagement favorisera les déplacements modes doux, confortera les activités économiques et de quartier, et valorisera les liens avec le quartier de Saint-Rambert et l'Île Barbe. [Horizon 2016]



9

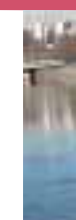
AMÉNAGEMENT DU BAS-PORT GILLET À LYON 4^e

Entre le Pont Koenig et le futur pont Schuman, en plus de l'aménagement d'une grande promenade piétonne faisant le lien entre le cheminement de centre-ville et le chemin nature, des espaces de proximité seront réalisés, pour que les riverains puissent profiter pleinement des rives de la Saône. [D'ici 2014]

10

LA PROMENADE DU « DÉFILÉ » DE LA SAÔNE À LYON 1^{er} ET LYON 2^e

Un cheminement piétonnier de 3 km, au plus près de l'eau en rive gauche de la Saône, sera créé du quai Saint-Vincent au quai Tilsitt. Il permettra de se réapproprier les bas-ports aujourd'hui interrompus dans le défilé de la Saône et reliera la rivière aux différents quartiers limitrophes, donnant ainsi une nouvelle image de la ville tout en mettant en valeur son patrimoine historique et architectural. La réalisation de ce cheminement passe par la création de 1,7 km d'estacades cumulées le long de la Saône. [D'ici 2014]



11

LE NOUVEAU PARC SAINT-ANTOINE À LYON 1^{er} ET LYON 2^e

La construction d'un nouveau parc de stationnement Saint-Antoine, situé sous le quai Saint-Antoine et la place d'Albon, commencera dès 2012. Une fois ouvert, le parc actuel pourra être démoli pour une reconquête complète de l'espace au fil de l'eau pour les Grands Lyonnais. [Horizon 2016]

12

LES TERRASSES DE LA PRESQU'ÎLE À LYON 1^{er} ET LYON 2^e

L'espace libéré par la démolition du parc Saint-Antoine actuel permettra la réalisation d'un vaste espace public, reliant la Presqu'île à la Saône. Une ouverture nouvelle, un nouveau point de vue sur la rivière, des espaces de jeux, de détente, de rencontre... Le centre de Lyon va redécouvrir sa rivière! [Horizon 2017]

13

LA PASSERELLE DU PALAIS DE JUSTICE À LYON 5^e

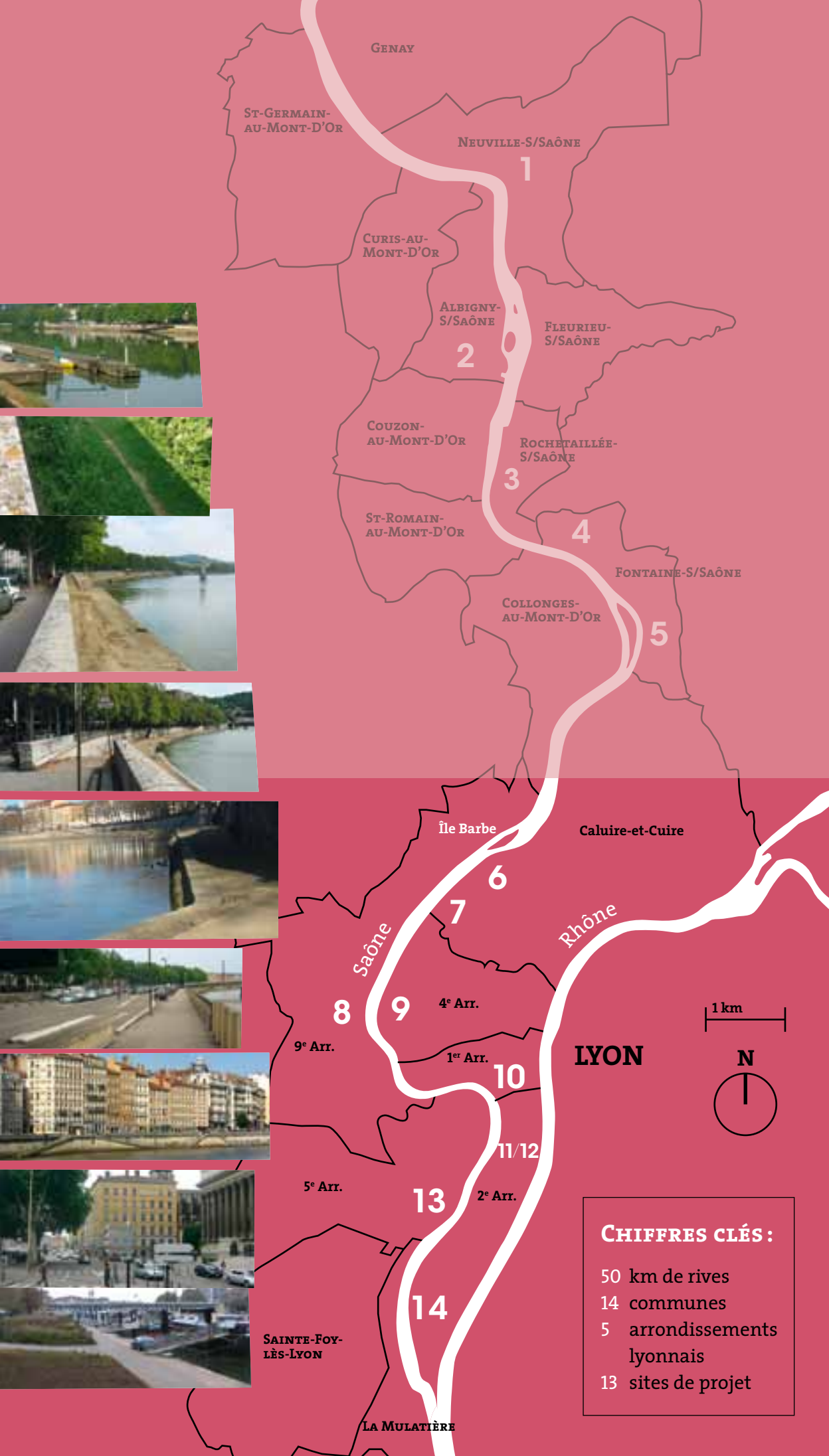
En attendant la construction du futur parking Saint-Jean, la démolition de l'actuel et la libération des bas-ports pour une mise en valeur du Vieux Lyon, le débouché de la passerelle du Palais de justice va être aménagé pour améliorer la liaison modes doux entre les quartiers Saint-Jean et la Presqu'île. [D'ici 2014]

14

AMÉNAGEMENT DU BAS-PORT RAMBAUD À LYON 2^e

Avec l'aménagement des bas-ports Rambaud et plus particulièrement de l'espace sous le pont Kitchener-Marchand, relier la Confluence à la Presqu'île à pied ou à vélo deviendra une promenade agréable en bord d'eau. [D'ici 2014]





CHIFFRES CLÉS :

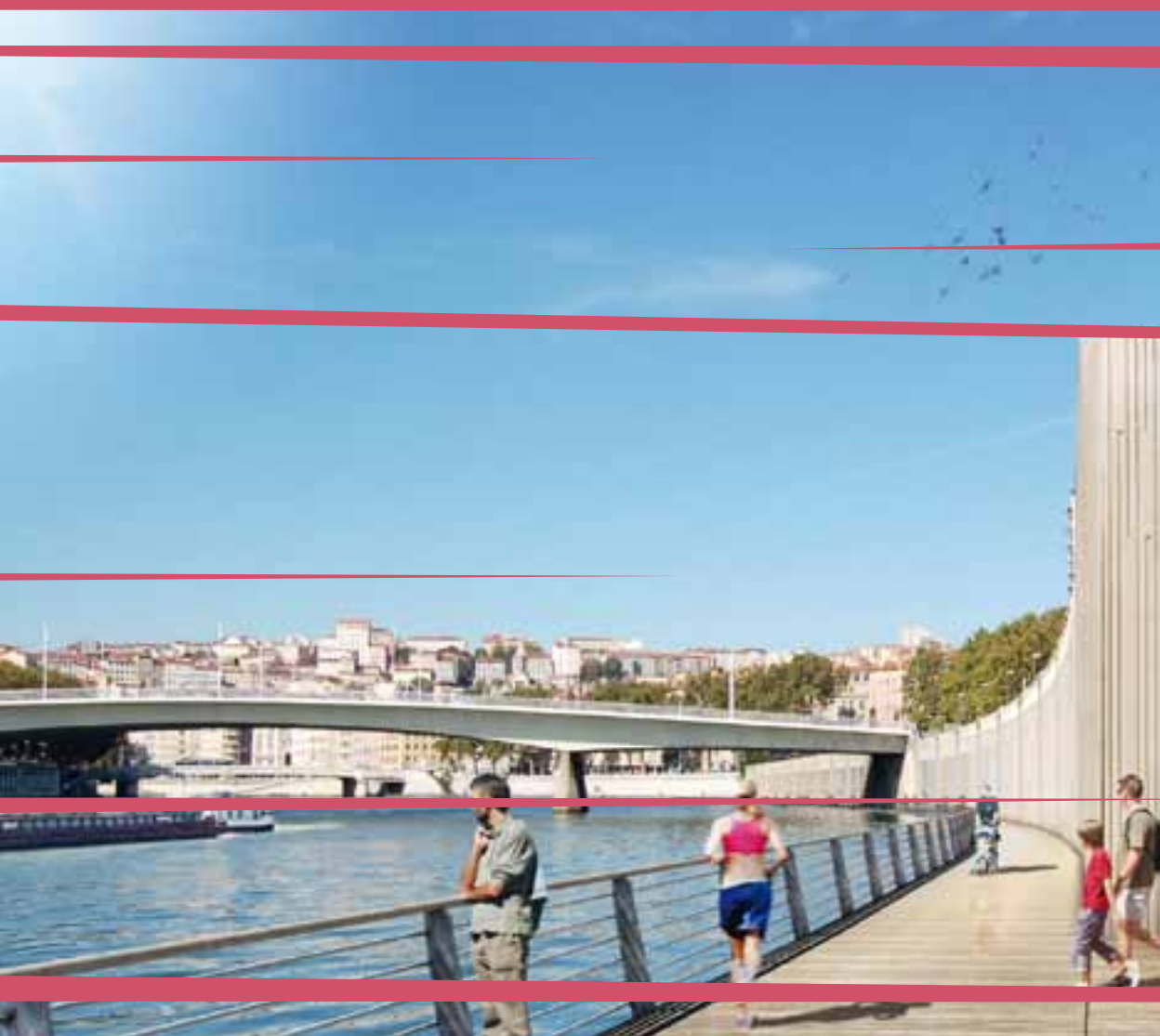
- 50 km de rives
- 14 communes
- 5 arrondissements lyonnais
- 13 sites de projet

Regard _____ sur les aménagements transitoires

Certaines opérations ne pouvant être réalisées avant plusieurs années, des aménagements transitoires vont permettre rapidement de découvrir un avant-goût des nouvelles rives de Saône. Ces images représentent des intentions d'aménagement possible.

1

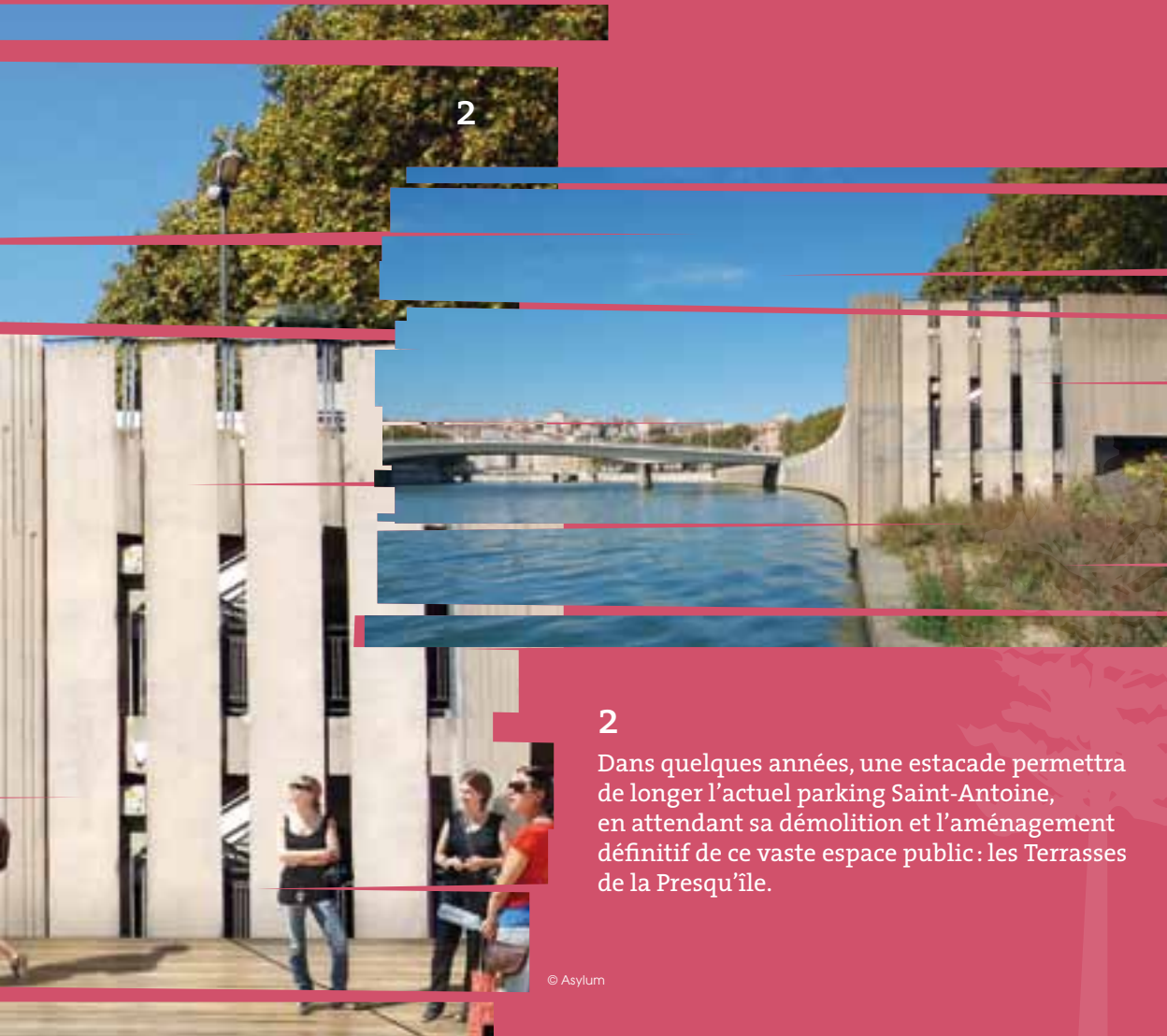
Dès le printemps 2010, une partie des cheminements longeant la Saône sur ses rives les plus naturelles sont nettoyés et arrangés pour plus de confort pour les promeneurs.





1

© Asylum

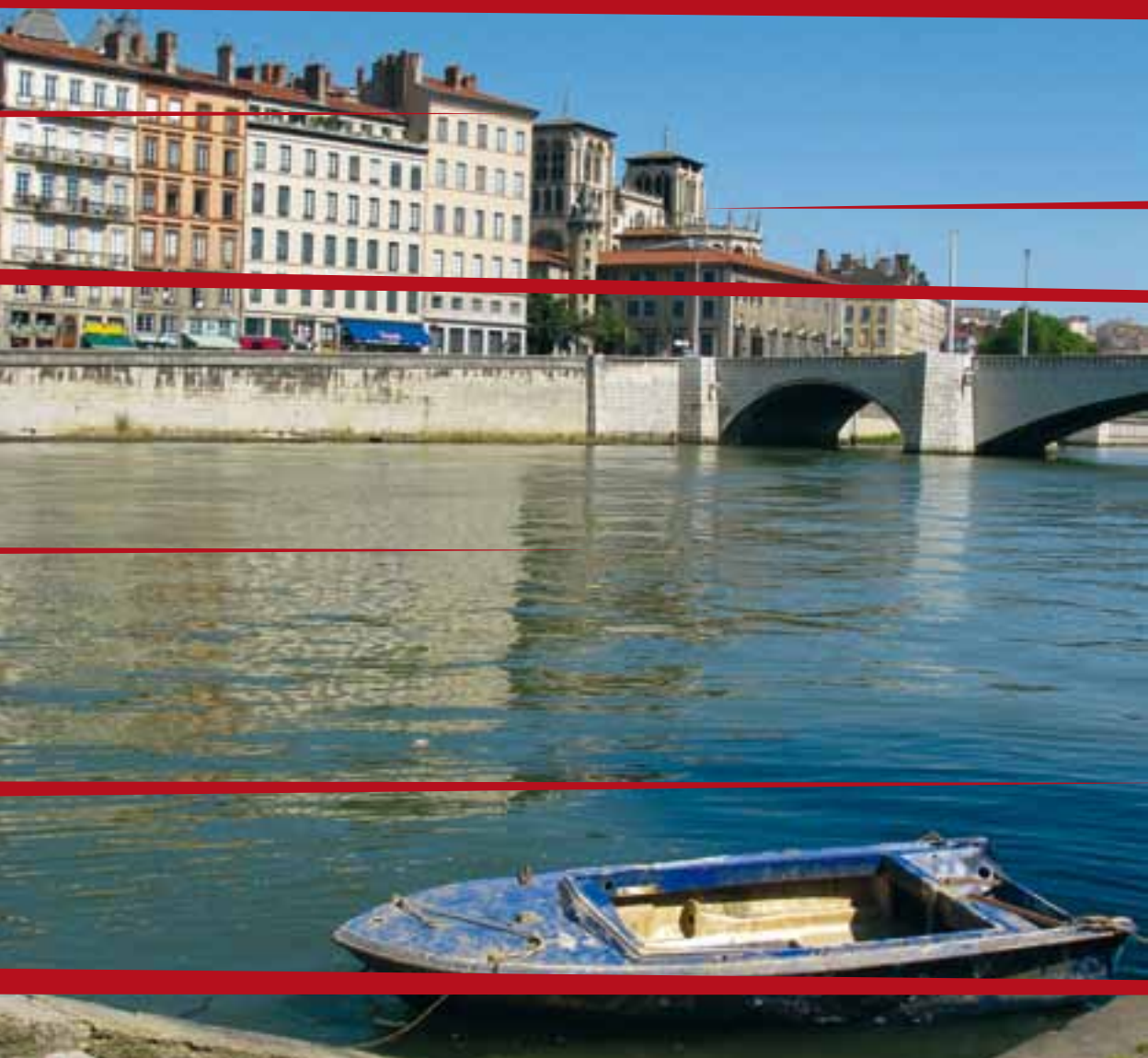


2

2

Dans quelques années, une estacade permettra de longer l'actuel parking Saint-Antoine, en attendant sa démolition et l'aménagement définitif de ce vaste espace public : les Terrasses de la Presqu'île.

© Asylum



Grand Lyon
20, rue du Lac
B.P. 31003
69 399 LYON Cedex 03
www.grandlyon.com
Tél. 04 78 63 40 40